

Groupe de Travail du Comité Départemental d'Action Sociale du 23 septembre 2022

Objet : préparation du projet à présenter dans le cadre du Fond d'Innovation Local 2022.

Rappel du dispositif du FIL :

Le secrétariat général a lancé en 2019, à titre expérimental, le **fond d'innovation locale** (FIL) doté d'une enveloppe de 100 000€ pour permettre de financer ou cofinancer des prestations dites innovantes. Le bilan positif de cette opération a conduit le Comité National de l'Action Sociale à lancer un nouvel appel à projets en 2022.

L'objectif de ce FIL est triple :

- enrichir l'action sociale ministérielle avec des prestations inédites
- élargir le champ des agents bénéficiaires
- satisfaire des besoins nouveaux

Afin d'obtenir un financement, la proposition d'action doit réunir trois critères :

- nouveauté : inédit sur le territoire
- vocation sociale et de proximité afin de faciliter l'équilibre vie professionnel et privée
- caractère expérimental

Sondage :

Lors du dernier Comité Départemental d'Action Sociale, il a été décidé de proposer une action sur le thème des aidants.

Aussi, fin juin, les agents actifs et retraités ont été invités à répondre à un sondage afin de faire part des difficultés qu'ils pouvaient rencontrer dans leur rôle d'aidant et leur attente.

Seules 12 personnes sont allées au bout du questionnaire. Il en ressort alors des difficultés à concilier vie personnelle, professionnel et d'aidant entraînant de la fatigue et des coûts supplémentaires. Le regret de ne pas avoir un statut reconnu en

tant qu'aidant avec des facilités horaires ou une prise en charge de la perte de salaire pour les aidants se mettant à temps partiel.

Les personnes aidantes souhaiteraient avoir des formations aux bons gestes du quotidien, avoir un soutien psychologique, car la charge mentale est bien présente, avoir de l'aide dans les démarches administratives ou encore trouver des contacts locaux proches de la personne aidée.

C'est en s'appuyant sur ces réponses et sur les actions menées dans d'autres départements que s'est tenu le groupe de travail en présence d'Elise David, déléguée de l'action sociale, de David Trutet, président du CDAS et Directeur Départemental de la Haute-Saône, de Catherine Magdonnal, assistante du service social et de trois représentants syndicaux.

Après échanges et mise au point il a été retenu de proposer diverses actions qui pourraient se dérouler sur l'année 2023 et qui pourraient apporter un soutien aux aidants.

Projet retenu :

1/ Courant 2^e trimestre 2023 : tenu d'un **forum** des métiers regroupant des professionnels de la santé (ergothérapeute, psychologue, infirmière, médecin ...), des professionnels du droit (notaires) et des professionnels du social (assistante sociale en lien avec les personnes âgées et/ou en situation de handicap).

Les agents concernés pourront se rendre à ce forum avec *autorisation d'absence* de la direction afin d'échanger avec ses professionnels, d'être guidé dans leur rôle d'aidant et d'obtenir les réponses à leur questionnement.

2/ En collaboration avec la Mutualité Française et les plates-formes de répit, il sera organisé vers le mois de septembre, **une journée bien être** permettant aux aidants qui le souhaitent de se retrouver pour une sortie alliant bien être physique, mental et social.

Le but étant d'échanger et de se libérer l'esprit.

3/Par la suite, pourra être proposée une **séance individuelle avec un psychologue** conventionné permettant de faire part de sa charge mentale et d'obtenir un soutien psychologique. À la charge de l'agent de continuer par la suite une thérapie s'il en ressent le besoin.

4/ Une troupe de Théâtre de Besançon propose **une pièce participative** et innovante sur le thème « les aidants ». Ainsi les participants peuvent agir sur le déroulé de la

pièce en apportant des idées et des solutions. Cette action se fera dans la continuité des autres et en fonction des retours des participants.

Les participants pourront après chaque action apporter leur ressenti et appréciation.

Ce projet, une fois rédigé par Élise David, sera envoyé avant le 30 septembre afin d'être examiné par le comité de sélection. Les projets retenus seront notifiés en novembre pour une mise en place en 2023.

En espérant que notre projet retiendra l'attention du comité et que notre département obtiendra ainsi les crédits nécessaires à sa mise en place.

Vos représentants syndicaux

Pauline Rebeyroles et Rachel Mangelle

Retrouvez tous les actualités locales et autres sur notre site internet :

<https://www.fo-dgfip-sd.fr/070/>

